

**Dans le cadre du recensement de la population 2021
la commune de Saint Georges les Bains
RECRUTE 4 Agents recenseurs**

Période de travail : de début janvier à fin février-début mars (pendant 7 semaines environ)

- début janvier : environ 5 jours de travail comportant 2 séances de formation obligatoires et, entre ces séances, le repérage des adresses à recenser.
- du 3ème jeudi de janvier jusqu'à la fin de la collecte : grande disponibilité : La durée de la collecte étant strictement limitée, l'agent recenseur doit terminer son travail le plus vite possible.

Descriptifs des tâches :

- se former aux concepts et aux règles du recensement,
- effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur,
- déposer les documents du recensement et retirer les questionnaires de ceux qui ne répondent pas sur internet dans les délais impartis
- suivre l'avancement de la collecte et rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine
- relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les détails impartis,
- restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

Profil :

Niveau d'études (Baccalauréat...) : L'agent recenseur doit assimiler les concepts et les règles contenus dans le manuel qui lui est destiné.

Capacité relationnelle : L'agent recenseur doit être à l'aise dans les contacts avec la population. Il devra parfois convaincre, souvent rassurer, aider certaines personnes à remplir les questionnaires. Courtoisie et bonne présentation sont indispensables.

Moralité, neutralité et discrétion : l'agent recenseur est au contact de la population et peut être invité à pénétrer dans le logement des personnes recensées. Il ne doit en aucun cas y faire état de ses opinions ou éventuels engagements politiques, religieux ou syndicaux et, bien entendu, il doit être d'une parfaite moralité. Il doit respecter scrupuleusement le secret statistique et veiller à la stricte confidentialité des données individuelles qu'il est habilité à collecter.

Disponibilité : disponibilité quotidienne y compris le samedi, large amplitude dans les horaires, pas de congé pendant toute la durée de la collecte.

Ordre et méthode sont des qualités requises pour la bonne exécution des opérations à effectuer (tournée de reconnaissance, organisation d'un planning de visites, suivi des réponses internet et papier, classement des questionnaires papier collectés...)

Bonne connaissance du territoire de la commune nécessaire.

Rémunération :

Une part fixe : montant forfaitaire pour la formation, la tournée de reconnaissance, les frais de transport.

Une part variable : montant en fonction du nombre de questionnaires collectés (papier et internet)

Adressez une lettre de motivation et un Curriculum vitae à Madame le Maire

MAIRIE

Square René Cassin

07800 SAINT GEORGES LES BAINS

Date limite d'envoi des candidatures : 27 novembre 2020

Renseignements au 04.75.60.80.42 ou par courriel à mairie@saint-georges-les-bains.fr